



comment régularise ma situation

Par **konkursh**, le **13/01/2010** à **16:58**

Bonjour,

j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me renseigner et m'expliquer comment je peux obtenir un visa long séjour ici en france pour régulariser ma situation??

je suis un marocain qui entrer regulierement en france avec un visa chengen pour l'italie de 9 mois pour rejoindre ma fiancée en france , (on a déjà fait les 1er démarches de mariage au maroc au consulat de france au maroc on a récupérer notre ccm) mais tant que moi j'ai un visa chengen donc on décider de se marier en france ; on a célébrer notre mariage en france le 7/11/09 , et j'ai envoyé un email au prefecture ils me repondre d'aller chercher un visa long séjour au maroc , et moi je veux pas retourner au bled ma femme elle est enceinte et je dois rester pres d'elle et pour les preuves de vie commune j'ai que des preuves de trois mois (preuve de la caf on est déclarer ensemble depuis le 23/09/09)

que dois je faire ??

dans l'attente de votre réponse veuillez agreer mes salutations les plus distinguées

Par **roseline**, le **13/01/2010** à **21:21**

pour votre cas ils exigent un visa long séjour , régulariser sur place c'est exceptionnellement pour les algériens, les marocains pas possible et je pense les tunisiens aussi peuvent être régulariser sur place(je ne suis pas sur) mais pour les algériens sur,